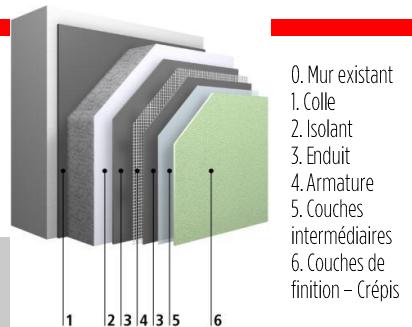


# ISOLATION

1. Conseil personnalisé sur site ► Devis avec calcul énergétique des murs
2. Suivi administratif et technique du dossier d'encouragement
  - a. Constitution du dossier de demande de subsides (VD|GE) formulaire, calculs, photos, annexes, ...
  - b. Rapport d'expertise CECB+ obligatoire dès 10'000 CHF de subside – Mandat de notre partenaire de confiance
  - c. Expertise amiante (obligatoire à l'attention de la commune) Mandat de notre partenaire de confiance
  - d. Calcul thermique des murs
  - e. Formulaires divers selon les communes
  - f. Avis d'achèvement pour la clôture du dossier de subventionnement et versement sur votre compte
3. Demande d'offre pour travaux annexes échaffaudage, sanitaire, électricien, ferblantier, ...
4. Réalisation complète des travaux de façades par notre équipe spécialisée  
► pas de sous-traitance
5. Suivi de chantier et coordination
6. La garantie de réalisation selon les normes SIA



## En plus

- ✓ Déductions fiscales
- ✓ Économies d'énergie
- ✓ Mise en valeur du bien immobilier
- ✓ Confort intérieur



**swisspor**  
saving energy

**FG SERVICES Sàrl**

FAÇADE | ISOLATION | FENÊTRE PVC | VOLET | STORE | PEINTURE

Votre entrepreneur local spécialiste en  
isolation thermique

**022 364 54 51**

[www.fgservices.ch](http://www.fgservices.ch) | [info@fgservices.ch](mailto:info@fgservices.ch)